

Convention collective

**CERAMIQUE D'ART Céramique de bijouterie, fabrication d'émaux cloisonnés,
émaillage sur métaux précieux**



N° de brochure : 3035

N° IDCC : 1800

Date de dernière mise à jour : 2020-10-20

Sommaire

Textes parus au JORF	JO-1
Nouveautés	NV-1
<i>Accord professionnel accord interbranches sur la reconversion ou promotion par alternance (pro a) (28 janvier 2020)</i>	NV-1
Liste des sigles	SIG-1
Liste chronologique	CHRO-1
Index alphabétique	ALPHA-1

Textes parus au JORF

Arrêté du 21 novembre 2018 portant extension d'un avenant à la convention collective de travail concernant les exploitations et entreprises agricoles du département des Ardennes

Paru au JORF du 2018-11-27

Article 1

Les dispositions de l'avenant n° 93 du 18 avril 2018 à la convention collective de travail du 22 octobre 1980 concernant les exploitations de polyculture et d'élevage du département des Ardennes sont rendues obligatoires pour tous les employeurs et tous les salariés compris dans le champ d'application professionnel et territorial de ladite convention.

Article 2

L'extension des effets et sanctions de l'avenant visé à l'article 1er est faite à dater de la publication du présent arrêté pour la durée restant à courir et aux conditions prévues par ledit avenant.

Article 3

Le directeur des affaires financières, sociales et logistiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 21 novembre 2018.

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur des affaires financières, sociales et logistiques,

C. Ligeard

Nota. - Le texte de l'avenant susvisé a été publié au Bulletin officiel des conventions collectives (agriculture) n° 2018/41, disponible sur le site www.journal-officiel.gouv.fr/bocc.

Nouveautés

Accord professionnel accord interbranches sur la reconversion ou promotion par alternance (pro a) (28 janvier 2020)

Date du texte : 2020-01-28

Publié au BOCC N° : 20200039

Signataires	
Organisations patronales	Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) (UNICEM) Fédération Française des Tuiles et Briques (FFTB) (UNICEM) Syndicat français de l'industrie cimentière (SFIC) (UNICEM) Fédération du cristal et du verre (UNICEM) Confédération des industries céramiques de France (CICF) (UNICEM) Fédération de l'industrie du béton (FIB) (UNICEM) Fédération des chambres syndicales de l'industrie du verre (FCSIV) (UNICEM) Union des producteurs de chaux (UPC) (UNICEM)
Organisations de salariés	Fédération bâtiment, matériaux, travaux publics (BATI MAT TP CFTC) (BATI MAT TP CFTC) Fédération nationale des travailleurs du verre et de la céramique CGT (BATI MAT TP CFTC) Syndicat national des cadres, employés, techniciens, agents de maîtrise et assimilés des industries du bâtiment et des travaux publics (CFE CGC BTP) (BATI MAT TP CFTC) Fédération chimie énergie CFDT (FCE CFDT) (BATI MAT TP CFTC) Syndicat national de l'encadrement des industries des ciments, carrières et matériaux de construction CFE-CGC (SICMA CFE-CGC) (BATI MAT TP CFTC) Fédération nationale du personnel d'encadrement de la chimie CFE-CGC (BATI MAT TP CFTC) Fédération nationale des salariés de la construction, bois, ameublement (FNSCBA CGT) (BATI MAT TP CFTC) Fédération générale Force Ouvrière construction (FG FO Construction) (BATI MAT TP CFTC) Union fédérale de l'industrie et de la construction UNSA (UFIC UNSA) (BATI MAT TP CFTC) Fédération Nationale Construction et Bois (FNCB-CFDT) (BATI MAT TP CFTC)

Ce texte a été enlevé volontairement de cette version gratuite.

Pour le consulter, cliquer [ici](#)

Liste des sigles

Sigle	Définition
APE	Activité principale exercée
APEC	Agence pour l'emploi des cadres
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CDD	Contrat à durée déterminée
CET	Compte épargne temps
CFA	Centres de formation d'apprentis
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CGC	Confédération générale des cadres
CHR	Café, hôtel, restaurant
CHSCT	Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail
CSG	Contribution sociale généralisée
CV	Curriculum vitæ
DDTEFP	Direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle
ETAM	Employés, techniciens, agents de maîtrise
ETDAM	Employés, techniciens, dessinateurs, agents de maîtrise et assimilés
FPA	Formation professionnelle adulte
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
JRTT	Jours de réduction du temps de travail
NAF	Nomenclature d'activités françaises
RTT	Réduction du temps de travail
SCAMIC	Syndicat national des cadres, agents de maîtrise et techniciens des industries céramiques
SIRET	Le numéro SIRET est un identifiant numérique de 14 chiffres composé du SIREN (9 chiffres) et d'un numéro interne de classement de 5 chiffres (NIC) caractérisant l'établissement d'une entreprise en tant qu'unité géographiquement localisée. Il est donc modifié en particulier si l'établissement change d'adresse.
SMIC	Salaire minimum interprofessionnel de croissance
SNCF	Société nationale des chemins de fer
SS	Sécurité sociale
TA	Tranche A
TB	Tranche B
URSSAF	Union recouvrement de la sécurité sociale et des allocations familiales
VRP	Vendeurs représentants placiers

Liste chronologique

Date	Texte	Page
2018-11-27	Arrêté du 21 novembre 2018 portant extension d'un avenant à la convention collective de travail concernant les exploitations et entreprises agricoles du département des Ardennes	JO-1
2020-01-28	Accord professionnel accord interbranches sur la reconversion ou promotion par alternance (pro a) (28 janvier 2020)	NV-1

Index alphabétique

A

Accord professionnel accord interbranches sur la reconversion ou promotion par alternance (pro a) (28 janvier 2020) NV-1

